

REF : SC/MP

Magny-Cours, le 22 novembre 2021

Madame, Monsieur, Cher(e) Adhérent(e),

Le Concours Général Agricole se tiendra dans le cadre du Salon International de l'Agriculture – Paris Porte de Versailles du 26 février au 6 mars 2022.

### 1-Organisation

**Le Concours Charolais se déroulera le jeudi 3 mars de 13h00 à 16h00.**

Notre race dispose de 47 places avec rotation, décomposées de la façon suivante :

- Une section complète de 5 mâles (à définir après le passage de la commission de sélection) sera exposée dans l'allée prestige du Salon International de l'Agriculture dès l'ouverture du SIA.

- Une présentation d'au moins 6 génisses ou vaches de moins de 8 ans avec de bonnes aptitudes bouchères (conformation U+, E-, E=) inscrites au Livre Généalogique (Livre A+) sera exposée au Salon de la rotation jusqu'à la fermeture.

- 36 reproducteurs en concours qui arriveront mardi soir jusqu'à la fin du salon.

*En fonction des engagements reçus, la répartition des stalles pourra être revue.*

### 2-Engagement

Pour engager vos reproducteurs au Concours Général Agricole Charolais 2022, il vous suffit de nous retourner avant le **10/12/2021** le formulaire **de proposition d'engagement dûment complété, y compris vos coordonnées (numéro de téléphone portable et adresse mail).**

Toutes les communications relatives au sanitaire, de la date et heure du passage de la Commission de Sélection se feront par mail et/ou téléphone.

Nous vous conseillons de déclarer les animaux que vous souhaitez présenter pour le Concours Général Agricole 2022 ; même si votre décision n'est pas définitivement arrêtée ; puisqu'il est possible de les désengager avant le passage de la sélection des animaux.

Vous trouverez ci-joint les conditions d'engagement des animaux.

### 3-Aide financière

A l'écoute de ses adhérents, le Herd Book Charolais accompagnera à nouveau les éleveurs qui font la promotion de la race à l'occasion de ce grand évènement. **L'aide financière de 450€/femelle, pour une participation de 15 femelles suitées, est donc reconduite.**

Toutes les informations concernant le SIA vous seront communiquées le matin de la vente de la Station d'Evaluation « Bien naître » du Marault, soit le jeudi 20 janvier à Magny Cours.

Comptant sur votre compréhension.

Veillez croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Adhérent(e), en l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Le Président,

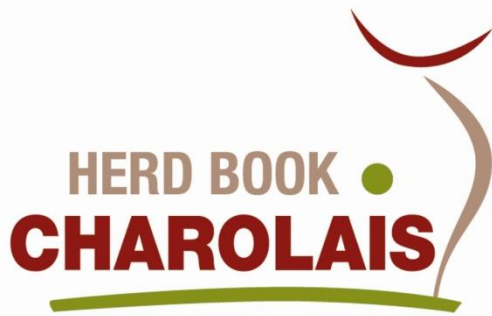
S. CLUZEL

HERD BOOK CHAROLAIS – Association loi 1901- Siret 778 468 009 000 23

Agropôle du Marault 58470 Magny-Cours

Tél : +33(0)3 86 59 77 00 - Fax : +33(0) 3 86 59 77 19

Site : [www.charolaise.fr](http://www.charolaise.fr)



**CONCOURS GENERAL AGRICOLE DE LA RACE BOVINE CHAROLAISE**  
**Salon International de l'Agriculture – 3 mars 2022**  
**Paris Porte de Versailles**

Le Concours Général Agricole se tiendra dans le cadre du Salon International de l'Agriculture – Paris Porte de Versailles du 26 février au 6 mars 2022, **dans le Pavillon 1.**

Le **concours général charolais** aura lieu le **jeudi 3 mars de 13h00 à 16h00**

**Composition des sections**

**Mâles**

- 1<sup>ère</sup> section - M1 : mâles nés du 1<sup>er</sup> août 2019 au 31 juillet 2020
- 2<sup>ème</sup> section - M2 : mâles nés du 1<sup>er</sup> août 2018 au 31 juillet 2019
- 3<sup>ème</sup> section - M3 : mâles nés du 1<sup>er</sup> août 2017 au 31 juillet 2018
- 4<sup>ème</sup> section - M4 : mâles nés avant le 1<sup>er</sup> août 2017

**Femelles**

- 1<sup>ère</sup> section - F1 : génisses nées du 1<sup>er</sup> août 2019 au 31 juillet 2020
- 2<sup>ème</sup> section - F2 : vaches suitées nées du 1<sup>er</sup> août 2018 au 31 juillet 2019
- 3<sup>ème</sup> section - F3 : vaches suitées nées du 1<sup>er</sup> août 2017 au 31 juillet 2018
- 4<sup>ème</sup> section - F4 : vaches suitées nées du 1<sup>er</sup> août 2015 au 31 juillet 2017
- 5<sup>ème</sup> section - F5 : vaches suitées nées avant le 1<sup>er</sup> août 2015

**Les veaux des vaches suitées devront être nés du 01/08/2021 au 11/02/2022.**

En fonction du nombre d'engagements, les sections pourront être redéfinies ou supprimées pour disposer d'au minimum 3 animaux dans une même section.

## Conditions d'engagement des animaux

1. Seuls les éleveurs adhérents du Herd Book Charolais peuvent présenter des animaux.
2. Tout animal certifié A+ par le HBC peut être présenté à la commission de sélection pour concourir au Concours Général Agricole 2022 du Salon International de l'Agriculture. Les animaux certifiés A+ n'ayant jamais participé à un concours reconnu, peuvent également être présentés à la commission de sélection.
3. Les animaux engagés doivent obligatoirement avoir été soumis au contrôle de performances l'année de leur naissance : poids naissance, poids à 210 jours connus.
4. Les femelles âgées de plus de 3 ans 6 mois doivent avoir obligatoirement reproduit. Pour chacune d'elles, le rapport

$$I = \frac{\text{Âge au 28 février} - \text{âge au 1er vêlage}}{\text{Nombre de vêlages}}$$

doit être inférieur à 540 jours. L'avortement accidentel peut être considéré comme vêlage. Toutes justifications (déclarations de naissance notamment) doivent être jointes à l'appui du dossier.

5. Aucun animal devra être concerné par la mesure césarienne ; aucune femelle césarisée ne sera acceptée au concours.
6. Les animaux doivent appartenir depuis cinq mois au moins, à la date d'ouverture du Concours Général Agricole, à l'éleveur ou à l'agriculteur, à la Société, à l'Association ou au Syndicat d'Élevage résidant en France qui les engage.
7. Seuls, les animaux ayant remporté un prix de Championnat en 2020 pourront prétendre à un Rappel de Championnat en 2022. Un animal ayant remporté un prix de Championnat ou un Rappel de Championnat aux Concours de Paris antérieurement à 2019, aura la possibilité de concourir de nouveau en section.

## Commission de sélection des animaux

Une commission de sélection mandatée par le Conseil d'Administration du HBC et dont la décision est souveraine, visitera tous les animaux début janvier (du 3 au 7 janvier) pour obtenir une présentation raciale de qualité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le HBC au **03 86 59 77 07** ou par mail [mperraudin@charolaise.fr](mailto:mperraudin@charolaise.fr).